

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Lundi 10 février 2025 à 18h00

En Mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR :

Approbation procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2024.

Désignation du secrétaire de séance.

- 1.1. Ouverture des Autorisations de Programmes (AP) / Crédits de Paiement (CP) sur l'exercice 2025 pour le budget communal M57.
- 1.2. Mise à jour des autorisations de programme Budget 2025.
- 2.1. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 au budget commune de l'exercice 2025.
- 2.2. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 au budget opérations économiques de l'exercice 2025.
- 2.3. Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2024 au budget des Chênes de l'exercice 2025.
- 3.1. Budget primitif 2025: Commune.
- 3.2. Budget primitif 2025 : Opérations Economiques.
- 2.3. Budget primitif 2025 : Les Chênes.
- 4. Provisions pour risques Reprise des provisions 2025 budget communal.
- 5. Avenant au protocole d'accord avec les Centres musicaux ruraux Année 2025.
- 6. Subvention Ecole de Musique 2024/2025.
- 7. Régie autonome du Train Théâtre Convention de prestations et de services, mise à disposition de locaux
- 8. Document cadre de la Drôme définissant les surfaces agricoles et forestières ouvertes à des ouvrages de production photovoltaïque au sol.
- 9. Acquisition des parcelles AK 327, AK 111 et AK 112, rue Marx Dormoy.
- 10. Modification du tableau du personnel.
- 11. Accroissement temporaire d'activité.
- 12. Décisions prises par Madame le Maire délégations.